



## EXTRAIT DU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 28 OCTOBRE 2024

Le vingt-huit octobre deux mille vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

**Présents :**

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, MAFFEI Pascal, TEISSEDE Christine, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :**

PAONE Nathalie (Pouvoir donné à DURBESSON Audrey), SOLINAS Alexandra (pouvoir donné à Jany FROISSART), DEFIANAS Anne-Laure, BURAVAND Julien (pouvoir donné à Pascal MAFFEI).

**Absents :** BRISENO Laetitia, FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

**Rapporteur :** M. le Maire

Il est exposé que par avis d'appel public à la concurrence publié le 23/05/2024 sur la plateforme www.marches-publics.info, et fixant au 05/09/24 à 12h la date limite de réception des offres, la Commune a engagé une consultation en procédure adaptée pour le marché d'assurances comprenant 4 lots.

Après ouverture des plis en date du 06/09/2024 et analyse des offres correspondant aux critères demandés, réalisée par le cabinet AFC Consultants, et après avis de la commission MAPA réunie le 30 septembre 2024,

Il est proposé de désigner attributaires pour les lots 1 à 4 :

**Lot 1 – DOMMAGES AUX BIENS :**

L'offre GARANTIES DE BASE FRANCHISES NIVEAU 2 présentée par AXA / Cabinet JDG

9 avenue de l'Europe 31520 RAMONVILLE ST AGNE

Pour un montant de 8 000,93 € TTC

**Lot 2 – RESPONSABILITE CIVILE**

L'offre GARANTIES DE BASE présentée par GROUPAMA

avec souscription à la garantie optionnelle « Protection juridique »

24 Parc du Golf - BP 10359 - 13799 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Pour un montant de 7 821,06 € TTC

**Lot 3 – PARC AUTOMOBILE**

L'offre GARANTIE DE BASE avec souscription aux garanties optionnelles GC 1 et GC 2 présentée par le GAN/ Ludovic MARTIN EIRL 7, allée des romarins– BP.52– 04202 SISTERON Cedex

Pour un montant de 3 689,45 € TTC

.../...

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	16

**Objet de la délibération :**

**Marché d'assurances de la commune - Attribution des lots 1 à 4 - Marché N° 2024-01.**

**A compter du 01/01/2025**

**N°123/2024**

## Délibération du conseil municipal N° 123/2024 du 28.10.24 (suite)

### Lot 4 – CYBER RISQUES

L'offre GARANTIE DE BASE présentée par GENERALI/Cabinet ACL COURTAGE

11 Rue Faidherbe 46400 St CERE

Pour un montant de 3 678,72 € TTC

### LE CONSEIL MUNICIPAL :

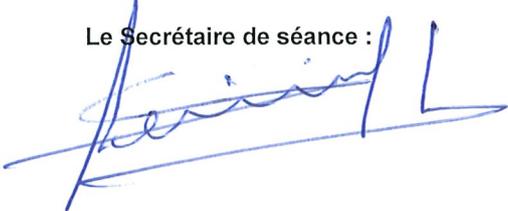
#### **A L'UNANIMITÉ,**

Sur la proposition de Monsieur le Maire,  
Après avoir pris connaissance des pièces du marché,  
Après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** comme attributaire du lot 1 – DOMMAGES AUX BIENS, concernant le marché le marché d'assurances de la Commune, l'entreprise AXA / Cabinet JDG,
- **APPROUVE** le marché à procédure adaptée entre la Commune et l'entreprise désignée ci-dessus, pour un montant de 8 000,93 € TTC.
- **DESIGNE** comme attributaire du lot 2 – RESPONSABILITE CIVILE, concernant le marché le marché d'assurances de la Commune, l'entreprise GROUPAMA,
- **APPROUVE** le marché à procédure adaptée entre la Commune et l'entreprise désignée ci-dessus, pour un montant de 7 821,06 € TTC.
- **DESIGNE** comme attributaire du lot 3 – PARC AUTOMOBILE, concernant le marché le marché d'assurances de la Commune, l'entreprise le GAN/ Ludovic MARTIN EIRL,
- **APPROUVE** le marché à procédure adaptée entre la Commune et l'entreprise désignée ci-dessus, pour un montant de 3 689,45 € TTC.
- **DESIGNE** comme attributaire du lot 4 – CYBER RISQUES, concernant le marché le marché d'assurances de la Commune, l'entreprise GENERALI/Cabinet ACL COURTAGE,
- **APPROUVE** le marché à procédure adaptée entre la Commune et l'entreprise désignée ci-dessus, pour un montant de 3 678,72 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'officialisation de ce marché et à notifier l'ordre de service aux entreprises pour le commencement des travaux.

Et ont signé tous les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :



Le Maire :

